

DELIBERATION DU CONSEIL DU POLE METROPOLITAIN DU PAYS DE BREST

Séance du 06/05/2021

Référence
2021_05_11

Objet de la délibération
Renouvellement de la ligne de trésorerie

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
45	34	40

Date de la convocation
22/04/2021

Date d'affichage
22/04/2021

Vote
A l'unanimité
Pour : 40
Contre : 0
Abstention : 0

L'an 2021 et le 6 Mai à 10 heures, le Conseil du Pôle Métropolitain du Pays de Brest, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi au, siège de la communauté de communes du Pays d'Iroise sous la présidence de CUILLANDRE François, Président

Présent.e.s :

M. CUILLANDRE François, Président, Mmes : ABIVEN Bernadette, ARZUR Agathe, BALCON Claudie, BONNARD LE FLOCH Frédérique, CARO Pauline, CHEVALIER Christine, CRÉAC'HCADEC Marie-Annick, GUILLORÉ Alexandra, MALGORN Bernadette, NICOLAS Gaëlle, SOUDON Chantal, MM : BÈLE Christophe, CAP Dominique, COLIN Christophe, GOALEC Bernard, GOSSELIN Jacques, GOULAOUIC Pascal, GOURTAY Michel, GOURVEZ Jean-Yves, GOURVIL Armel, GUÉVEL Yann, KERNÉIS Mickaël, LE BRIS Jacky, LE LOC'H Jean-Michel, MOUNIER Gilles, PICHON Ronan, PRIGENT Pascal, RAPIN Raphaël, ROUDAUT Stéphane, SALAUN Gilles, TALARMAIN Roger, TALARMIN André, TREGUER Jean-François

Suppléant :

COLIN Christophe (de Mme LAMOUR Marguerite)

Excusé.e.s ayant donné procuration :

Mme GODEBERT Viviane à M. TALARMIN André, MM : DU BUIT Yves à M. CAP Dominique, GIBERGUES Bernard à M. TALARMAIN Roger, LARS Roger à M. KERNÉIS Mickaël, LECLERC Patrick à M. GOALEC Bernard, POUPON Julien à Mme GUILLORÉ Alexandra

Excusé.e.s :

Mmes : LAMOUR Marguerite, QUIGUER Tifenn, TOURNIER Emmanuelle, MM : GOUÉROU Jacques, NÉDÉLEC Yohann, QUILLÉVÉRÉ Bernard

Assistaient en outre à la réunion :

Invité(s) : Mme LE BARS Mickaële, MM : CANN Thierry, GALLIOU Quentin, SHIEH Tayeb-Alexandre

A été nommé(e) secrétaire : M. TALARMIN André

Objet de la délibération :

Renouvellement de la ligne de trésorerie

Il s'agit de renouveler une ligne de trésorerie de 100 000 € pour permettre le bon fonctionnement du Pôle métropolitain et anticiper sur les différentiels entre dépenses et perception de certaines subventions.

Nous avons à nouveau sollicité le Crédit Agricole qui nous fait la proposition suivante :

- Duré : 12 mois
- Taux variable : Euribor 3 mois moyenné : + 1,10 % base 365 jours. À titre indicatif, l'Euribor 3 mois moyenné, de mars 2021 s'élève à -0.5388%, soit un taux de départ de 0.5612% (taux non flooré).

Envoyé en préfecture le 11/05/2021

Reçu en préfecture le 11/05/2021

Affiché le



ID : 029-200033736-20210506-2021_05_11-DE

- Commission d'engagement : 0,25% l'an, soit 250 €
- Frais de dossier : 100 €
- Pas de minimum imposé

Il est proposé au Conseil d'autoriser le Président à signer le contrat de ligne de trésorerie aux conditions évoquées ci-dessus.

Décision du Conseil du Pôle métropolitain du Pays de Brest :

À l'unanimité, le Conseil du Pôle métropolitain du Pays de Brest autorise le Président à signer le contrat de ligne de trésorerie aux conditions évoquées ci-dessus.

À Brest,

Le Président,

François Cuillandre